



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Préposés aux parcs

Titre du poste : Préposés aux parcs
Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Domaine d'emploi : Loisirs, culture et vie communautaire
Statut : Personne salariée à temps partiel
Nombre de poste : 30
Numéro de concours : J0226-0570
Date d'affichage : Le 23 février 2026
Date de fin d'affichage : Le 8 mars 2026

Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services de plusieurs personnes dynamiques pour combler le poste de préposé aux parcs au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Certains préposés aux parcs seront affectés uniquement dans un parc (avril à novembre) et d'autres effectueront des circuits en véhicule (juin à septembre).

Relevant de la coordonnatrice - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements, le titulaire:

- Effectue la surveillance des parcs;
- Prépare les terrains sportifs selon les demandes (buts, lignes, lumières...);
- S'occupe de l'entretien du parc et s'il y a lieu, du chalet;
- Fait l'entretien ménager de plusieurs chalets de parc;
- Répond aux questions des citoyens;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Quelques années d'études secondaires;
- Posséder moins d'un (1) an d'expérience pertinente;
- Faire preuve d'autonomie et être à l'aise avec le public;
- Être disponible pour travailler environ quinze (15) heures par semaine selon un horaire variable de jour, de soir et de fin de semaine et ce, selon les réservations et locations des terrains;
- Pour les préposés aux parcs qui effectueront les circuits en véhicule : posséder un permis de conduire de classe 5 valide.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 17,21\$ et de l'échelon 7 de 20,60\$. (+ 15 % d'avantages sociaux).*

*Convention collective échue au 31 décembre 2025, en cours de négociation.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=YF9YShoXCGgGZHMFRVciCFM8BGxEcFRccUhZl4FE2EtXkVgXUobd2p0BQkbUxRVTHQgWw%3D%3D&chk=ZVpaShw%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0226-0570&BRID=EX439634&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.